PV N° 3 – Saison 2026/2027

Comité de Direction

Date	Lundi 2 novembre 2026
Présidence	M. GAZEAU Jean-Jacques, Président du District
Présent(e)s	Mmes BLAIS Bénédicte - LE BRETON Nathalie - RICHARD Gwenaelle - MM. ARRIVE Paul - BLANCHARD Daniel - BORY Fabrice - BURGAUD Lionel - CHAILLOU Olivier - DROCHON Michel - GRELIER Laurent - GUIBERT Christian - JAUNET Claude - MANDIN Florent - PELLETIER Michel - PLUCHON Damien
Invité(e)s	Mme SOULARD Lydie, Directrice
Excusé(e)s	MM. ALLAIRE Pierre - CADU Boris - SAVINAUD Bertrand - Dr MADOC Bernard

1 – HOMOLOGATION DES PROCES-VERBAUX

Comité de Direction :

PV N° 2 du 07/09/26

Bureau :

PV N° 2 du 21/09/26 – PV N° 3 du 14/10/26

Pôle Compétitions

COMMISSION SPORTIVE ET REGLEMENTAIRE : PV N° 1 du 03/08/26 – PV N° 2 du 20/08/26 – PV N° 3 du 01/10/26 – PV N° 4 du 15/10/26

ARBITRAGE : PV N° 1 du 25/08/26 – PV N° 2 du 12/10/26

STATUT DE L'ARBITRAGE : PV N° 1 du 14/09/26

CELLULE FOOT U12/U13 : PV N° 1 du 20/08/26

CELLULE FUTSAL : PV N°1 du 08/09/26

CELLULE FEMININE : PV N° 1 du 20/08/26 – PV N° 2 du 26/08/26 – PV N° 3 du 01/09/26 – PV N° 4 du 10/09/26 – PV N° 5 du 21/09/26

DISCIPLINE : PV N°42 du 28/05/26 - PV N°1 du 24/09/26 - PV N°2 du 01/10/26 - PV N°3 du 08/10/26 - PN °4 du 15/10/26 - PV N°5 du 22/10/26

Pôle Foot des enfants

FOOT D'ANIMATION : PV N°1 du 01/09/26 (U6-U7-U8-U9-U11)

Pôle Développement Communication

FOOT ADAPTE ET UNIFIE : PV N° 1 du 17/09/26

FOOT OCEANE : PV N° 1 du 08/09/26

2 – INFORMATIONS DU PRESIDENT

► INFORMATIONS FEDERALES

- Retour réunion inter-régionale à Rennes : voir compte-rendu en *annexe 1*
- Observatoire des comportements : refonte de l'outil fédéral destiné à recenser les violences survenues à l'occasion des rencontres, la Fédération Française de Football va organiser des webinaires à destination des centres de gestion et des officiels. Le nouvel onglet « Déclarer un incident » sera intégré dans la FMI à compter du 17 novembre prochain.

► INFORMATIONS REGIONALES

- AG Ligue du 7/11 à CARQUEFOU : pris connaissance de l'ordre du jour et des vœux des clubs.
- Signature convention régionale avec la Ligue du Sport adapté

► INFORMATIONS DEPARTEMENTALES

- Point sur les licenciés : 32 615 licenciés à ce jour (+251 / N-1) *voir annexe 2*
- Compte rendu réunion Ville et le club de la ROCHE GENERAUDIERE du 23/10
- Comités directeurs décentralisés : idée à étudier.
- Plan départemental lutte contre les violences : retour sur la présentation faite par la Préfecture, le CDOS et la SDJES *(voir annexe 3)*

3 – POINT SUR LES DIFFERENTS POLES

POLE SPORTIF ET PPF

- Bilan des actions techniques réalisées pendant les vacances : 400 joueurs et 300 joueuses U12 à U16 ont été rassemblés sur l'ensemble de la semaine. Le district remercie les clubs du Poiré Vendée foot, P. Chantonnay et Beaulieu Sous la Roche Sp pour la mise à disposition de leurs installations.
- Point sur les championnats et les coupes :
    - Jeunes : la 2ème phase recommence le 7 novembre.
    - Coupes : bon parcours de nos clubs vendéens en Coupe de France. Félicitations aux 4 clubs vendéens qualifiés pour le 7e tour de la Coupe de France et aux 2 clubs vendéens qualifiés pour le premier tour fédéral de la Coupe de France féminine.
    - Reprise des U13F et U18F

- Validation des groupes et calendriers jeunes pour la 2e phase

- **ARBITRAGE :**
  - FIA du weekend dernier : 15 nouveaux arbitres dont 3 féminines.
  - Signature convention D79 section arbitrage : La section accueille 2 jeunes arbitres vendéens au Lycée de la Venise verte à Niort.
  - Coupe de France des arbitres : 3 vendéens encore en lice : Arnaud Casanova - Jordan Fontenit - Théo Rondeau
  - Formation des arbitres de club : 20 présents. Très bon accueil du club de LA BOISSIERE DES LANDES.
  - La CDA souhaiterait former les délégués au terrain, aux lois du jeu, le Comité valide le principe.

POLE « FOOT DES ENFANTS »

- Point Foot'Océane : dimanche 6 juin 2027. Début des matchs à 10H30. Comité valide le montant de l'engagement par licencié soit 4,50€
- réflexion autour de l'organisation des plateaux du foot des enfants et des compétitions jeunes le samedi après-midi. Un courrier sera envoyé au club rappelant les obligations.
- Validation de l'opération « mini-buts » à destination des clubs pour un montant de 27500€
- Validation des 2 référents de secteur de LA ROCHE, Thomas FLEURY et Luis GRELET du secteur des HERBIERS

POLE ACCOMPAGNEMENT DES CLUBS

- Organisation des Rendez-vous des clubs : 3 et 8 décembre 2026 (4 réunions) sur le thème du Projet club. Secteur BEAULIEU – Secteur STE HERMINE – Secteur ST PAUL EN PAREDS – Secteur ST DENIS LA CHEVASSE, clubs à contacter.
- Remise LABELS, date envisagée le 17 décembre
- Réunion FAFA équipements Ligue le 12/11 : Paul ARRIVE, Christian GUIBERT, Lydie SOULARD
- Services Civiques : réunion de formation avec les volontaires le vendredi 6 novembre.

- Validation du PEF du mois : Entente Sud Vendée

POLE ADMINISTRATIF et FINANCIER

- Règlement financier du District à harmoniser avec celui type de la FFF : Claude JAUNET
- Remplacement de Pascale TESSON par Pascal MUSSET au service Comptabilité à raison de 14H/semaine.

4 – QUESTIONS DIVERSES - COURRIER - INVITATIONS

- Invitation INTERSPORT le 19/11 à ANGERS - Stade Raymond Copa : Lionel BURGAUD, Alain DEBONLIER
- Assemblée de l'AEF le 11 novembre - Hôtel Kyriad : Jean-Jacques GAZEAU
- Assemblée de l'UNAF le 21 novembre - Hôtel Kyriad : Jean-Jacques GAZEAU

Prochaine réunion du Comité : 14 décembre 2026

Le Président,

Jean-Jacques GAZEAU



Le Secrétaire,

Michel PELLETIER



ANNEXE 1

- **Retour réunion inter-régionale à Rennes les 28 et 29 octobre 2027 :**

    - Présence de JJ. GAZEAU – Ch. GUIBERT et G. RICHARD le mercredi
    - Présence de L. SOULARD et M. PAQUEREAU le jeudi

- Les Journées interrégionales ont réuni les représentants des Ligues et Districts de Bretagne, Normandie, Pays de la Loire et Centre-Val de Loire autour des principales orientations fédérales.
- Les évolutions de gouvernance ont constitué le sujet majeur de la rencontre. La transformation de la LFP en société de clubs conduira à une nouvelle répartition des droits de vote, renforçant la représentation du football amateur. Les collèges des Ligues et des Districts sont appelés à formuler une proposition commune avant les prochaines Assemblées Fédérales.
- La FFF a présenté une situation financière saine, avec un résultat excédentaire pour l'exercice 2025-2026 et un niveau d'investissement renforcé en faveur du football amateur. Une convention financière entre Ligues et Districts devra prochainement définir les modalités de redistribution des moyens alloués aux territoires.
- Plusieurs dispositifs d'aide aux clubs ont été rappelés : bons carburant, aides FAFA, bonus Coupe de France et accompagnement assuré par les conseillers en développement associatif.
- Sur le plan réglementaire, les Districts devront intégrer un règlement financier à leurs statuts avant le 31 juillet 2027. Un code de conduite ainsi qu'un guide éthique et conformité seront prochainement diffusés.
- La protection des mineurs demeure une priorité fédérale, avec la généralisation du contrôle d'honorabilité des encadrants, le rappel des obligations liées aux déplacements avec nuitées et la diffusion prochaine d'outils d'accompagnement destinés aux clubs.
- Concernant l'arbitrage, la généralisation des caméras arbitres a été annoncée pour novembre 2026. Le déploiement du carton blanc dans la FMI et les mesures de soutien à l'arbitrage féminin ont également été confirmés.
- La FFF a réaffirmé sa volonté de poursuivre le développement du football féminin, notamment chez les plus jeunes, au moyen d'actions territoriales spécifiques et d'aides financières dédiées.
- Les conséquences du changement climatique sur les installations sportives ont également été abordées, avec la mise à disposition prochaine d'outils d'analyse territoriale et de préconisations destinées à accompagner les clubs et collectivités.
- Enfin, plusieurs évolutions numériques ont été présentées, notamment la double authentification sur Footclubs, les futurs développements de la FMI et de Foot2000 ainsi que le déploiement progressif des outils d'intelligence artificielle au sein de la Fédération.
- Pour le District, les principales échéances concernent la préparation des évolutions de gouvernance, la mise en conformité statutaire, le suivi de la convention financière Ligue-Districts et le déploiement des nouvelles mesures fédérales relatives à l'arbitrage, à la protection des mineurs et à la féminisation de la pratique.

ANNEXE 2

POINT LICENCIES AU 31 OCTOBRE

Catégorie	SAISON 2026/2027 Total	SAISON 2025/2026 Total	SAISON 2024/2025 Total	COMPARAISON 2026/2027 - 2025/2026	%	COMPARAISON 2026/2027 - 2025/2026	%
Fédérale / Senior	23	30	38	-7	-23,33	-15	-39,47
Professionnel Ligue 3 / Professionnel	14	0	0	14		14	
Libre / Senior	7796	7680	7755	116	1,51	41	0,53
Libre / U19 - U18	1547	1511	1455	36	2,38	92	6,32
Libre / U17 - U16	1925	1939	1934	-14	-0,72	-9	-0,47
Libre / U15 - U14	2416	2478	2442	-62	-2,50	-26	-1,06
Libre / U13 - U12	2556	2594	2679	-38	-1,46	-123	-4,59
Libre / Football d'animation	5864	5902	6628	-38	-0,64	-764	-11,53
Libre / Senior F	699	683	652	16	2,34	47	7,21
Libre / U18 F - U17 F - U16 F	506	487	459	19	3,90	47	10,24
Libre / U15 F - U14 F	397	437	458	-40	-9,15	-61	-13,32
Libre / U13 F - U12 F	380	388	389	-8	-2,06	-9	-2,31
Libre / Football d'animation F	516	517	581	-1	-0,19	-65	-11,19
Futsal / Senior	372	461	451	-89	-19,31	-79	-17,52
Futsal / U19 - U18	31	23	28	8	34,78	3	10,71
Beach Soccer / Senior	16	6	0	10	166,67	16	
Futsal / U17 - U16	23	24	16	-1	-4,17	7	43,75
Futsal / U15 - U14	36	37	43	-1	-2,70	-7	-16,28
Futsal / U13 - U12	40	36	33	4	11,11	7	21,21
Futsal / Football d'animation	75	79	78	-4	-5,06	-3	-3,85
Futsal / Senior F	68	86	65	-18	-20,93	3	4,62
Futsal / U18 F - U17 F - U16 F	3	8	5	-5	-62,50	-2	-40,00
Futsal / U15 F - U14 F	5	2	4	3	150,00	1	25,00
Futsal / U13 F - U12 F	2	9	4	-7	-77,78	-2	-50,00
Futsal / Football d'animation F	8	9	10	-1	-11,11	-2	-20,00
Futnet / Futnet	32	21	20	11	52,38	12	60,00
Foot Santé / Foot Santé	93	105	94	-12	-11,43	-1	-1,06
Foot Loisir / Foot Loisir	1045	899	698	146	16,24	347	49,71
Dirigeant / Dirigeant	4385	4255	4147	130	3,06	238	5,74
Dirigeant / Dirigeante	551	517	499	34	6,58	52	10,42
Volontaire / Volontaire	140	120	164	20	16,67	-24	-14,63
Arbitre / Arbitre	340	326	332	14	4,29	8	2,41
Technique / Régional Stagiaire	6	2	22	4		-16	
Technique / Régionale	247	242	237	5	2,07	10	4,22
Technique / Nationale	18	22	19	-4	-18,18	-1	-5,26
Educateur Fédéral / Educateur Fédéral	342	348	318	-6	-1,72	24	7,55
Animateur / Animateur	78	70	49	8	11,43	29	59,18
Sous Contrat / Professionnel	2	0	1	2		1	100,00
Ayant Droit / Ayant Droit	18	11	17	7		1	
Total	32615	32364	32824	251	0,78	-209	-0,64
FIN DE SAISON		**34 275**	**34 773**				
	-1 660	1 911	1 949				

ANNEXE 3

Plan départemental lutte contre les violences : retour sur la présentation faite par la Préfecture, le CDOS et la SDJES

1. Prévenir et sensibiliser

a. Information et ressources à destination des acteurs sportifs

- Diffusion d'informations et de supports pédagogiques auprès des clubs, licenciés, dirigeants, éducateurs, arbitres et bénévoles.

b. Mise en place d'un réseau de référents éthiques

- Identification et accompagnement de référents chargés de relayer les bonnes pratiques et de constituer des interlocuteurs privilégiés sur le territoire.

c. Développement des formations et actions de sensibilisation

- Organisation de sessions de formation, d'ateliers et de campagnes de sensibilisation relatives à l'éthique, à la citoyenneté, à la lutte contre les violences, discriminations et incivilités.

2. Protéger

a. Contrôles d'honorabilité

- Mise en œuvre des vérifications réglementaires auprès des personnes encadrant ou accompagnant les pratiquants.

b. Contrôles sur le terrain

- Réalisation d'actions de contrôle et d'observation lors des manifestations et rencontres sportives.

c. Dispositifs de signalement

- Déploiement et promotion des outils permettant de signaler tout fait de violence, discrimination, harcèlement ou incivilité.

3. Anticiper, traiter et suivre

a. Création d'outils de signalement adaptés

- Élaboration de fiches de signalement spécifiques pour :
  - les manifestations sportives ;
  - les rencontres identifiées comme sensibles ou à risques ;
  - les incidents graves ou exceptionnels.

b. Suivi et analyse des situations

- Centralisation des signalements et mise en place d'un suivi permettant d'identifier les risques récurrents et les actions correctives à engager.

4. Coordonner l'action des acteurs

Mise en place d'un circuit de traitement partagé

- Définition d'une procédure de traitement des signalements associant l'ensemble des parties prenantes :
  - les clubs ;
  - les instances sportives ;
  - les services de l'État (SDJES) ;
  - les autorités compétentes.

Objectif : garantir une prise en charge rapide, cohérente et efficace des situations signalées et assurer leur suivi jusqu'à leur résolution.